

## SENTIERS COMTADINS

Siège social établi pour l'instant à l'adresse suivante : 771 Route du Ventoux 84340 Malaucène

Association loi de 1901

Adhérente FFRandonnée n° 2266

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28/06/2022

La séance est ouverte à 17 h 30. Absents (excusés) : Elodie BURGE, René CARRILLO, Laetitia DESBORDES.

- PERMANENCES du mercredi matin : il est décidé d'y renoncer, les personnes intéressées par nos activités pouvant désormais trouver tous renseignements utiles sur le site et y finaliser leur adhésion.
- SEJOUR à Pralognan : suite à l'échange de messages entre François ONDE et le responsable « séjours et voyages » de la FFRandonnée, les participants à ce séjour, début septembre, se verront rappeler la nécessité de renouveler leur adhésion à notre association sous peine de priver celle-ci de son assurance « responsabilité civile » en cas d'incident.
- SIEGE SOCIAL : Il sera transféré à la Maison du Citoyen et des Associations, 35 rue du Collège, à Carpentras. Cette décision sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale.
- ADRESSE DE GESTION: elle est fixée pour l'instant au 771, route du Ventoux, 84340 Malaucène.
- ADMINISTRATEURS/-TRICES ET ANIMATEURS/-TRICES : en raison des démissions récentes et à venir affectant ces deux fonctions, il importe de relancer les sollicitations de candidatures, de préférence féminines.
- SITE DE NOTRE ASSOCIATION : la propriété du nom de domaine a été transférée à l'adresse de Nicole PERREAU, en attendant de l'être à « Asso-connect » par les soins de Nicole avec l'aide de Michel MAS. La nouvelle version du site est en voie d'achèvement ; elle conservera son nom, « Sentiers Comtadins », avec mêmes modalités d'accès que précédemment (identifiant : adresse-mail, mot de passe à personnaliser).Le règlement annuel de la cotisation, d'un montant de 408 €, permet d'économiser 20 % sur le règlement mensuel, ce qui ramène à 34 € le montant mensuel. « Asso-connect » propose de présenter bientôt aux responsables le logiciel de comptabilité.
- ADHESION : Elle sera possible sur le site, ainsi que le paiement de la cotisation par CB, moyennant une contribution modique prélevée par « Asso-connect ».
- MARCHE NORDIQUE : faute d'animateurs et d'animatrices, elle ne fera plus partie de nos activités.
- SEJOURS : on reviendra sur les modalités d'inscription, mais l'expérience a montré qu'il n'existe pas de solution idéale dans ce domaine.
- DATES DES PROCHAINES REUNIONS :
  - \*Celle du C.A. aura lieu le VENDREDI 21 OCTOBRE A 15 H A LA MAISON DU CITOYEN.
  - \*LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE se tiendra le SAMEDI 12 NOVEMBRE A 16 H A LA SALLE DE SERRES.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 19 heures.

Le secrétaire, Marc RAFFAELLI